



Groupe mixte d'experts pour la coordination : cinquième réunion

Le Groupe mixte d'experts pour la coordination va se réunir le 6 septembre 2022. Cette cinquième réunion sera hybride : elle se déroulera à Berne et en ligne.

À cette cinquième réunion, le Groupe mixte va, dans un premier temps, passer en revue et mettre à jour la liste des actions prioritaires adoptée lors de la précédente réunion en 2021. Dans un deuxième temps, les participantes et participants examineront les thèmes suivants :

- la conception et la construction des véhicules, tout particulièrement des wagons-citernes ;
- l'exploitation et la maintenance, avec différents sous-thèmes : utilisation d'une terminologie commune, applications télématiques, responsabilités en matière de sécurité ;
- les procédures de coordination entre le RID et la législation ferroviaire générale dans le contexte des règles nationales.

Les langues de la réunion seront l'allemand, l'anglais et le français. Il y aura une interprétation simultanée en anglais uniquement.

Depuis sa création en 2017, le Groupe mixte d'experts pour la coordination, groupe de travail ad hoc, a un double objectif :

- garantir une évolution législative cohérente entre le Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) et la réglementation relative à la sécurité et à l'interopérabilité des chemins de fer ;
- éviter toute contradiction entre les prescriptions pour les véhicules et les dispositions pour les opérations de transport de marchandises dangereuses par le rail.

